

Image not found or type unknown



Annulation de garant pour une location de maison

Par **uthar**, le **02/09/2009** à **15:15**

Bonjour, rnen janvier 2008, une amie qui a loué une maison m'a demandé 'être son garant, je me suis donc porté garant, mais, depuis JE suis tombé malade, rnje suis en arrêt de travail depuis le mois de janvier 2009 pour grave maladie, rnj'ai un cancer, mes revenus ne sont plus les mêmes car je suis payé par la sécurité sociale, vu mon état de santé, je voudrais savoir si je peux annuler mon dépôt de garant auprès de l'agence, en cas de grave maladie puis ne plus me porter garant pour cette amie. rnje vous remercie vivement pour votre réponse. rncordialement